

# Rien de plus concret que le rêve

**L'Hebdo-Blog** : On a du rêve l'image de quelque chose de nébuleux, mystérieux, flou, tel que l'extension du signifiant « onirique » le fait entendre, mais dans votre texte « Rien de plus concret que le rêve, son usage, son interprétation » [\[1\]](#), vous dites que c'est ce que nous avons de plus « concret », quelle surprise ! En quoi le rêve est-il concret ?

**Christiane Alberti** : Dans l'expérience, le rêve s'appréhende d'abord comme évanescent, flou, ineffable, ce qui nous file entre les doigts, dès lors qu'au réveil un abîme se creuse entre le souvenir des images et des sensations du rêve et ce que l'on tente d'en restituer. À l'opposé de cela, le récit du rêve le rend concret. Notre parole nous extrait des limbes. C'est au temps même du récit que le rêve se réalise comme tel, en pleine lumière, comme texte. Il ne s'agit pas d'un message déjà-là qu'il suffirait de rapporter. Le rêve n'existe qu'en tant que récit. L'inconscient s'attrape toujours au ras du discours, à la surface. D'où l'importance accordée par Freud, dans son invention, à la parole du rêveur. Le récit du rêve, en ce sens, vient donc très exactement à la place de l'introspection. Il n'est pas ce que nous avons de plus intime mais ce que nous avons de plus concret.

C'est en référence au *concret* chez Lacan que le rêve m'a semblé exemplaire. C'est une notion que l'on trouve dès ses premiers écrits sur la psychose, en particulier dans son analyse du cas Aimée [\[2\]](#), où le concret renvoie au texte « en première personne » : les phénomènes cliniques y sont traités à partir de la position d'énonciation de la patiente, soit « en première personne », de manière à pouvoir isoler des « significations concrètes » qui ne valent que pour un sujet.

Je dois vous dire aussi que je me suis intéressée à cette

notion du concret <sup>[3]</sup> tant la formule de Lacan « le langage concret [...] que parlent les gens » <sup>[4]</sup> m'avait plu et intriguée à la fois. Il s'agit d'une mention beaucoup plus tardive, dans la conférence que Lacan avait donnée à Baltimore. Par cette formulation saisissante, Lacan fait saisir la notion d'un inconscient pris aux mots, non pas le sens des mots mais « les mots dans leur chair ». C'est sa manière d'affirmer encore et encore : il n'y a pas de métalangage.

Alors même que tout, dans le rêve, appelle l'interprétation, que l'inconscient a déjà, par le rêve, procédé par interprétation, et qu'il est désir d'interprétation, une autre dimension limite l'appel au sens, au déchiffrement infini : c'est la matière concrète du rêve, sa matière sonore, qui s'oppose à l'empire du sens. La matière de *la langue* de chacun, sans destinataire, sans aucune attribution. Dans le fond, comme le dit René Char, « seules les traces font rêver » <sup>[5]</sup>.

**L'H.-B. : Partons de l'expérience du rêve dans la cure, ce qui vous intéresse, dites-vous, est l'endroit où la mémoire du rêveur défaille car il y a là un indice à préserver. Pourrait-on parler d'une sorte d'indice du sujet qu'il s'agirait d'intégrer au texte même du rêve ?**

**C.A. :** En effet ce sont tous les points d'achoppement du récit, les défaillances de la mémoire, qu'il s'agit d'intégrer au texte même du rêve. C'est une remarque de Freud qui nous met sur la voie. Dans le chapitre VII de sa *Traumdeutung*, il souligne qu'il n'y a et qu'il n'y aura jamais aucune garantie quant à la correspondance entre le rêve et le récit. Freud observe que nos souvenirs du rêve sont toujours mutilés, que les lacunes du récit sont nombreuses. Bref, qu'il y a une indéniable perte entre le rêve et son récit. À cet endroit, Freud nous fait part d'un petit procédé qu'il a mis au point. Lorsqu'un patient répète le récit d'un rêve, il est rare, note-t-il, qu'il le fasse dans les mêmes termes. Les passages autrement exprimés sont pour lui les points faibles qui

peuvent trahir le rêve. Et Freud d'indiquer qu'il s'en sert comme d'une indication aussi sûre que le signe brodé sur la tunique de Siegfried. « C'est à cet endroit-là que l'interprétation du rêve peut s'engager » [\[6\]](#). Le doute, loin d'être un obstacle, est au contraire ici utilisé comme « signal » qu'il y a lieu de suivre car on peut « identifier en lui un rejeton, en ligne assez directe, de l'une des pensées du rêve vouées à la proscription » [\[7\]](#). On comprend dès lors pourquoi le colophon du doute fait partie du texte du rêve. À ce titre le doute, constitue un point d'appui dans le procès du savoir.

Là où le rêveur doute, là où je doute, je suis assuré qu'une pensée inconsciente soit là, « toute seule de tout son *je suis* » [\[8\]](#). C'est à cette place que Freud fait appel au « je pense » par où va se révéler le sujet. C'est donc un signal, un surgissement qu'il ne faut pas se hâter de figer, de récupérer dans un sens. Il pointe, indique, montre. L'espace d'un instant, comme signal de l'inconscient. *Just so*.

**L'H.-B. :** Le rêve est l'expérience de la « production d'un sujet » [\[9\]](#), dites-vous. C'est très intéressant parce que ça rend la fonction du rêve trans-structurale. Pourrions-nous dire que si le rêve est la voie royale pour tenter de cerner ce point le plus intime du sujet dans la névrose, il est, dans la psychose, une tentative de chiffrer et donc de voiler ce que Lacan nomme dans le Séminaire X « cet hôte inconnu qui apparaît de façon inopinée » [\[10\]](#) ?

**C.A. :** L'expérience du rêve nous conduit sans cesse à un dépaysement, à un éloignement, à une dissociation d'avec son moi, d'avec son monde. On se voit par exemple dans le rêve à une autre place, à toutes les places aussi bien.

« Production d'un sujet » donc au sens où c'est la production de personne, ce n'est pas la production du rêveur. C'est plutôt à considérer au sens où un sujet en est l'effet : un

sujet, ponctuel et évanouissant, en tant que divisé de l'inconscient mais aussi bien divisé de la jouissance en est produit. Autrement dit, l'interprétation du rêve détermine un sujet au sens où il ne s'agit pas d'établir un contenu entre le contenu du rêve et ce que l'on sait d'une personne mais de tirer au clair « l'inconscient dont vous êtes sujet » [\[11\]](#), selon la formule de Lacan dans « Télévision ».

C'était quand même un renversement éthique inouï que d'avoir eu le cran d'interroger, comme l'a fait Freud, la responsabilité du rêveur à l'endroit de ses rêves. Le rêve est à rapporter à un sujet, non pas à un assujetti mais à un étant, responsable de sa position dans l'existence, un sujet qui s'assure du vrai à partir de son propre savoir. Cette conception éthique est en effet trans-structurale.

S'agissant du rêve dans la psychose, en lien avec cet abord du caractère concret du rêve, votre question m'a d'emblée évoqué l'orientation que Jacques-Alain Miller nous a donné quant à la psychose qui, dit-il, « ici comme ailleurs, met la structure à nu » [\[12\]](#). Le rêve, à cet égard, est là pour manifester l'état originaire du sujet dans le rapport à sa *lalangue*. À considérer la psychose comme table d'orientation, le rêve est bien ce texte qui joue des rapports de la parole et de l'écriture, du son et du sens, sans qu'aucune traduction, ni aucun point de capiton n'en vienne à bout mais reconduise le sujet au ras de la structure.

**L'H.-B. : Qu'est-ce qui permet, selon vous, d'éveiller un intérêt du « néophyte » – quant à la psychanalyse – pour ses rêves en début de cure, lesquels restent la voie royale pour accéder à l'inconscient ?**

**C.A. :** C'est l'expérience même de la parole en analyse qui éveille le goût pour ses propres rêves. Il me vient justement l'exemple d'un sujet dont l'engagement dans une analyse n'était pas encore assuré, qui vient à sa séance avec un rêve.

Le récit très condensé met en scène son ami actuel et son père décédé il y a fort longtemps alors qu'elle était tout jeune enfant : ils parlent ensemble. Premier commentaire à la suite du récit du rêve : « Comme c'est réaliste ! ».

Oui, il s'agit bien de réalité concrète, la réalité sexuelle de l'inconscient. À l'évidence, cette expérience a ouvert pour elle la dimension d'un savoir que l'on sait sans savoir qu'on le sait, elle a éveillé un penchant nouveau et au-delà, elle a inauguré un transfert à la psychanalyse comme expérience.

[1] Alberti C., « Rien de plus concret que le rêve, son usage, son interprétation », texte d'orientation au XII<sup>e</sup> congrès de l'AMP « Le rêve. Son interprétation et son usage dans la cure lacanienne », 2020, disponible en ligne sur le site du congrès :

[https://congresoamp2020.com/fr/articulos.php?sec=el-tema&sub=textos-de-orientacion&file=el-tema/textos-de-orientacion/20-02-07\\_rien-de-plus-concret-que-le-reve.html](https://congresoamp2020.com/fr/articulos.php?sec=el-tema&sub=textos-de-orientacion&file=el-tema/textos-de-orientacion/20-02-07_rien-de-plus-concret-que-le-reve.html)

[2] Cf. Lacan J., *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, Paris, Seuil, 1975.

[3] Cf. Alberti C., « La langue concrète que parle l'inconscient », *Ornicar ?*, n°53, novembre 2019, p. 145-160.

[4] Lacan J., « De la structure comme immixtion d'une altérité préalable à un sujet quelconque », *La Cause du désir*, n°94, octobre 2016, p. 9.

[5] Cf. Char R., *La Parole en archipel*, Paris, Gallimard, 1962.

[6] Cf. Freud S., *L'Interprétation du rêve*, Paris, Seuil, 2010, p. 558.

[7] *Ibid.*

[\[8\]](#) Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1973, p. 36.

[\[9\]](#) Alberti C., « Rien de plus concret que le rêve, son usage, son interprétation », *op. cit.*

[\[10\]](#) Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'Angoisse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2004, p. 91.

[\[11\]](#) Lacan J., « Télévision », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 543.

[\[12\]](#) Miller J.-A., « L'interprétation à l'envers », *La Cause freudienne*, n°32, février 1996, p. 12.